

# Collectif national RASED

Paris, le 30 septembre 2013

**Monsieur Vincent PEILLON**

Ministre de l'Education Nationale,  
de la Jeunesse et de la Vie Associative  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

**Les membres du  
Collectif RASED**

*Association française  
des psychologues de  
l'éducation nationale  
(AFPEN),*

*Fédération nationale  
des associations de  
Maîtres « E » (FNAME),*

*Fédération nationale  
des Rééducateurs de  
l'éducation nationale  
(FNAREN),*

*Fédération des conseils  
de parents d'élèves  
(FCPE),*

*Association des  
groupes de soutien au  
soutien (AGSAS),*

*Association Nationale  
des Conseillers  
Pédagogiques (ANCP),*

*Institut Coopératif de  
l'Ecole Moderne –  
Pédagogie Freinet  
(ICEM),*

*Confédération générale  
du travail-Education  
(CGT-Educ'Action),*

*Syndicat général de  
l'éducation nationale  
(SGEN-CFDT),*

*Syndicat des  
enseignants (SE-  
UNSA),*

*Syndicat de l'inspection  
de l'éducation nationale  
(SIEI-UNSA),*

*Syndicat national des  
personnels de  
l'inspection (SNPI-  
FSU),*

*Syndicat national  
unitaire des instituteurs  
et professeurs d'école  
(SNUipp-FSU)*

*Solidaire Unitaire  
Démocratique-  
Education (SUD-  
Education)*

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

L'inégalité qui s'accroît, comme le soulignent de nombreux rapports et études, ainsi que des comparaisons internationales, caractérise et fragilise notre école. Entre autres facteurs, l'insuffisance du nombre des personnels des RASED, puis leur diminution drastique ces 5 dernières années, contribuent à cet état de fait. Un an après le lancement de la concertation sur la refondation de l'Ecole, porteuse d'espoir pour la réussite de tous les élèves et alors que la loi de refondation a été adoptée par le Parlement, où en sommes-nous sur la question des RASED ? :

- L'annexe de la loi de refondation indique que leurs missions et leur fonctionnement doivent être « réexaminés », sans plus de précision,
- La DGESCO et l'IGEN ont mené un travail durant l'année scolaire 2012 – 2013, qui n'est encore pas communiqué à ce jour.

Malgré de multiples rencontres de nos organisations avec vos services, aucune information n'a été délivrée sur l'avenir des RASED et des professionnels concernés. La mise en œuvre de la concertation annoncée est toujours reportée.

Il est urgent d'agir : en effet, si, d'après nos estimations, 72 postes devaient être recréés à la rentrée 2013, ils apparaissent bien symboliques au regard des 5000 postes perdus ces cinq dernières années, d'autant qu'ils ne concernent pas, loin de là, l'ensemble des départements. Par ailleurs le nombre de départs en formation, bien qu'en augmentation, ne retrouve pas le niveau nécessaire pour couvrir les besoins et notamment les départs à la retraite.

Par-delà la déception, toute la communauté éducative s'inquiète. Que propose-t-on à ces dizaines de milliers d'élèves, aux difficultés souvent multifactorielles et complexes, qui ne tirent pas profit, ou trop peu, de l'aide apportée par leurs enseignants ? Pour autant, ceux-ci ne relèvent pas systématiquement de soins médicaux extérieurs à l'Ecole.

C'est justement le dispositif RASED, souvent à l'interface famille-école, constitué de professionnels formés, aux approches différenciées et

complémentaires, qui peut proposer d'accompagner ces élèves en relation étroite avec les enseignants et les familles.

Mais encore faut-il qu'il reste des professionnels en nombre suffisant dans le dispositif, sinon leurs interventions deviennent impossibles.

Dans sa conclusion, le rapport d'information de la commission des finances du Sénat, publié cet été, indique que « *L'urgence est aujourd'hui d'accorder toute la priorité aux RASED pour l'accomplissement de leur mission de service public en leur accordant les moyens humains nécessaires* ».

Lors de votre visite à Marseille le 16 septembre dernier, vous avez vous-même réaffirmé votre attachement aux RASED, et annoncé votre intention de les renforcer.

Ces signes, pour encourageants qu'ils soient, doivent maintenant être traduits en actes. C'est à cette condition que nous pouvons envisager positivement les concertations prévues à partir de l'automne entre nos différentes organisations et le ministère. Ces dernières doivent se mettre en place sans tarder.

La refondation de l'école passe aussi par la reconstitution des RASED.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**Le Collectif national RASED**

Copie à : Mesdames et Messieurs les président(e)s des groupes parlementaires